

**ARBITRAGE EN VERTU DU
RÈGLEMENT SUR LE PLAN DE GARANTIE
DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS NEUFS (Décret 841-98)**

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

Groupe d'arbitrage et de médiation sur mesure (GAMM)

Dossier no : GAMM : 2019-12-09
GCR : 100079-2774

ENTRE :

KARL GADOURY

(ci-après appelé le « **Bénéficiaire** »)

ET

LES COLLECTIONS DUBREUIL INC.

(ci-après appelée l'« **Entrepreneur** »)

ET

LA GARANTIE DE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE (GCR)

(ci-après appelée l'« **Administrateur** »)

DEVANT L'ARBITRE : **Me Karine Poulin**

Pour le Bénéficiaire : Karl Gadoury
Pour l'Entrepreneur : Claudie Dubreuil
Pour l'Administrateur : Me Pierre-Marc Boyer

Date d'audience :
Date de la sentence :

SENTENCE ARBITRALE

ATTENDU QUE l'Administrateur a rendu une décision le 11 novembre 2019 dans le présent dossier;

ATTENDU QUE le Bénéficiaire a porté en arbitrage ladite décision quant aux points 1 et 2;

ATTENDU QUE le Bénéficiaire et l'Entrepreneur ont réglé à l'amiable l'ensemble de leur différend;

ATTENDU QUE les parties demandent au Tribunal de constater le règlement intervenu dans le cadre d'une sentence et d'ordonner aux parties de s'y conformer;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL D'ARBITRAGE

PREND ACTE du règlement intervenu entre les parties le 6 mars 2020 dont copie est jointe aux présentes et **ORDONNE** aux parties de s'y conformer;

LE TOUT aux frais de l'Administrateur, sauf les frais d'expertise des parties.

Montréal, le 9 avril 2020.



Me Karine Poulin, arbitre

"Sous toutes réserves"

Le 6 mars 2020, Mont-Tremblant

Entente officielle règlement

Karl Gadoury
8815, Rue Joseph-Labrière
Mirabel, Qc

Les Collections Dubreuil inc.
136 Allée du Lichen
Mont-Tremblant, Qc

Adresse de la propriété du règlement : 8815, Rue Joseph-Labrière, Mirabel
Dossier GAMM 2019-12-09 ABRITAT 100079-2774

Les parties s'entendent pour régler le dossier mentionné ci-haut par une entente réglé hors cours à l'amiable sans admission de responsabilité de part ou d'autre, de manière à éviter les frais et inconvénients de la poursuite des procédures. L'acceptation de la présente offre inclus ~~que le demandant ne pourra engager de démarches judiciaires ou poursuites, médiation ou arbitrage concernant ce même dossier, comme celui-ci a été réglé à l'amiable entre les 2 parties.~~ KG Q.

PROBLEME TRAPPE :

- Enlever la trappe existante et remplacer par une nouvelle trappe installée selon les normes et les règles de l'art.

• INSTALLER JOINT DE SILICONE TEL QUE DÉJÀ SUGGÉRÉ PAR UN INSPECTEUR
INFILTRATION DESSUS PORTE DE GARAGE : GARANTIS QUALITÉ HABITATION
KG Q.

- Vérifier si joint calking présent ? étanchéité ? craqué ? entretien ?
- Vérifier si installation aluminium et revêtement conforme (point suggéré par toi lors de la médiation, que celle-ci ne serait pas conforme)
- Selon la problématique trouver la source d'infiltration d'eau et la réparer
- Ouverture du mur et vérification de la propagation de moisissure et état des matériaux pour que ceux-ci soient sains
- Nous ouvrirons le mur en montant en fonction de la moisissure trouvée et réparerons pour que les matériaux soient sains et non pourris
- Le tout selon les règles de l'art

Q.A.

1/2 KG

Planification des travaux dès la visite préliminaire qui a lieu fin avril - première semaine de mai.

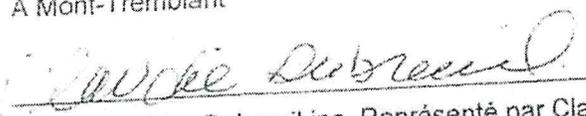
Travaux terminés au plus tard FIN MAI 2020.

Les parties ont signés le 6 mars 2020

À MIRABEL


Karl Gadoury - Demandant

À Mont-Tremblant


Les Collections Dubreuil inc. Représenté par Claudie Dubreuil - Présidente

"Sous toutes réserves"

Le 6 mars 2020. Mont-Tremblant

Entente officielle règlement

Karl Gadoury
8815, Rue Joseph-Labrière
Mirabel, Qc

Les Collections Dubreuil inc.
136 Allée du Lichen
Mont-Tremblant, Qc

Adresse de la propriété du règlement : 8815, Rue Joseph-Labrière, Mirabel
Dossier GAMM 2019-12-09 ABRITAT 100079-2774

~~Les parties s'entendent pour régler le dossier mentionné ci-haut par une entente réglé hors cours à l'amiable sans admission de responsabilité de part ou d'autre, de manière à éviter les frais et inconvénients de la poursuite des procédures. L'acceptation de la présente offre inclus que le demandant ne pourra engager de démarches judiciaires ou poursuites, médiation ou arbitrage concernant ce même dossier, comme celui-ci a été réglé à l'amiable entre les 2 parties.~~

KG

PROBLEME TRAPPE :

- Enlever la trappe existante et remplacer par une nouvelle trappe installée selon les normes et les règles de l'art.

- INSTALLER SEIN DE SILICONE TRANSPARENT ENLEVABLE (TEL QUE DEJA SUGGERÉ PAR UN INSPECTEUR GARANTIE QUALITE HABITATION)

INFILTRATION DESSUS PORTE DE GARAGE :

KG

- Vérifier si joint calking présent ? étanchéité ? craqué ? entretien ?
- Vérifier si installation aluminium et revêtement conforme (point suggéré par toi lors de la médiation, que celle-ci ne serait pas conforme)
- Selon la problématique trouver la source d'infiltration d'eau et la réparer
- Ouverture du mur et vérification de la propagation de moisissure et état des matériaux pour que ceux-ci soient sains
- Nous ouvrirons le mur en montant en fonction de la moisissure trouvée et réparerons pour que les matériaux soient sains et non pourris
- Le tout selon les règles de l'art

OS.

Planification des travaux dès la visite préliminaire qui a lieu fin avril - première semaine de mai.

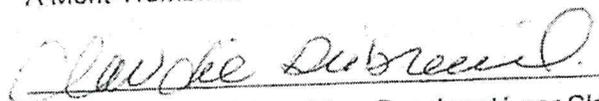
Travaux terminés au plus tard FIN MAI 2020.

Les parties ont signés le 6 mars 2020

A MIRABEL


Karl Gadoury - Demandant

À Mont-Tremblant


Les Collections Dubreuil inc. Représenté par Claudie Dubreuil - Présidente